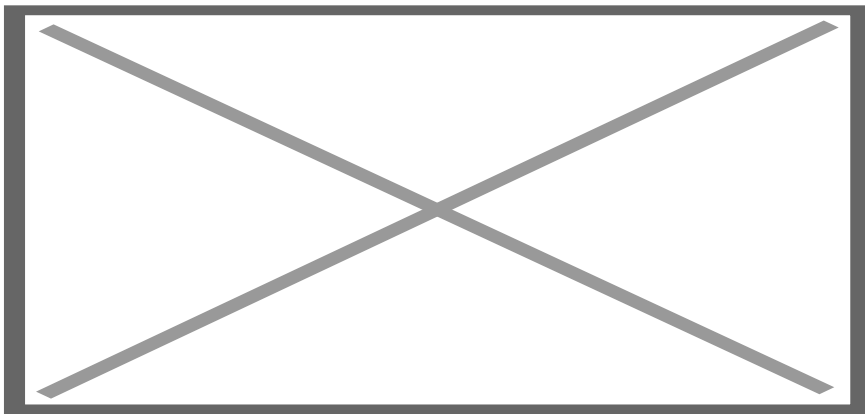


Pas de vaccination pour les enfants palestiniens, d'écide la puissance occupante, Israël

Description

Ihab Rimawi à?? IMEMC à?? 20 décembre 2018



Mise à jour de « Israël limite les importations de vaccins en Palestine » (<http://imemc.org/article/israel-restricts-vaccine-imports-to-palestine/>) à?? IMEMC du 12 décembre 2018

Lara Hamdan ne savait pas, alors qu'elle se rendait au centre des services de santé à Ramallah, pour faire vacciner sa fille d'un an, qu'il n'y avait aucune vaccination disponible et qu'il lui faudrait attendre que les autorités israéliennes veuillent bien autoriser l'entrée des vaccins en Palestine pour sa fille puisse être vaccinée.

Hamdan a craint alors que, si sa fille n'obtenait pas le bon vaccin pour enfants à temps, sa santé puisse être menacée.

Israël bloque l'admission de toutes les vaccinations dans les territoires palestiniens, et depuis plus de trois mois, il les détient dans ses ports au prétexte qu'une loi de 1986 ne permet l'importation des vaccins que s'ils proviennent de dix pays seulement. Pourtant, depuis sa création en 1995, le ministre palestinien de la Santé importe des vaccins qui proviennent des pays qui ont été certifiés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et ces vaccins étaient bien apportés en Palestine par l'UNICEF.

Le directeur général du département de la Santé publique au ministre palestinien de la Santé, Yasser Bouzieh, a mis en garde que l'interdiction ou l'ajournement de l'entrée des vaccins entraînerait l'apparition de nombreuses maladies qui pourraient conduire à une épidémie, et qui affecteraient non seulement la Palestine mais aussi les pays voisins, et la région tout entière.

Il affirme que bien des maladies ont pu être éradiquées en Palestine, grâce aux vaccins, et que les empêcher d'arriver en Palestine signifierait le retour de maladies comme la poliomyélite, dont le dernier cas découvert remonte en 1988, ainsi que de nombreuses autres maladies graves comme la varicelle et la rougeole. L'OMS avait déclaré antérieurement que la Palestine était exempte de ces maladies, mais qu'elle craignait maintenant qu'elles ne reviennent menacer la vie des enfants.

Mr Bouzief dit que la vaccination contre la tuberculose va disparaître des magasins du ministère de la Santé à la fin de ce mois, et que le vaccin contre la coqueluche n'est plus disponible depuis plus d'un mois, suite à la décision israélienne. Les stocks des autres vaccinations s'épuisent également.

Le sous-secrétaire du ministère de la Santé, Assad Ramlawi, s'interroge sur le calendrier de la décision israélienne, d'autant que cette loi est en vigueur depuis 32 ans. « Alors, pourquoi maintenant ? » demande-t-il.

Il indique que l'UNICEF apporte des vaccins en Palestine depuis 1995, et que tous ont été certifiés par l'OMS. Il ajoute que les dix pays dont Israël permet que les vaccins soient importés pourraient ne pas être certifiés par l'OMS et que, par conséquent, le ministère ne pourra pas obtenir les vaccins de ces pays.

Ramlawi ajoute encore, selon l'agence WAFA, que les efforts déployés par l'UNICEF et l'OMS pour amener Israël à revenir sur sa décision n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat, exprimant l'espoir qu'une pression sur Israël aux Nations-Unies pourrait persuader les autorités de modifier leur décision et permettre que les vaccins parviennent en Palestine avant qu'il ne soit trop tard.

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: MEMC.org

date créée
2018/12/21